Institut National de Santé Publique

Relevés Epidémiologiques Mensuels « R.E.M » Algérie



TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	l
LISTE DES FIGURES	II
LISTE DES TABLEAUX	III
INTRODUCTION	01
LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)	01
LES MALADIES DU PEV	05
LES MENINGITES	
LES ZOONOSES	11
AUTRES MALADIES	15
LA TUBERCULOSE	17
LE PALUDISME	19
ENVENIMATION SCORPIONIQUE	21
LE SIDA	22
BIBLIOGRAPHIE	22

LISTE DES FIGURES

Figure 01 :	Répartition des déclarations par groupe de maladies - année 2021	.01
Figure 02 :	Les maladies à transmission hydrique - année 2021	.01
Figure 03 :	Evolution de l'incidence annuelle de la fièvre typhoïde années 2000 – 2021	.02
	Incidence mensuelle de la fièvre typhoïde année 2021	
Figure 05 :	Evolution de l'incidence annuelle des dysenteries années 2000 – 2021	.02
Figure 06 :	incidence mensuelle des dysenteries - année 2021	.03
Figure 07:	évolution de l'incidence annuelle de l'hépatite virale a - années 2001 – 2021	.03
	Incidence mensuelle de l'hépatite virale A année 2021	
Figure 09 :	Evolution de l'incidence annuelle des Tiac années 2000 – 2021	.04
-	Incidence mensuelle des Tiac année 2021	
Figure 11:	Evolution de l'incidence annuelle de la rougeole années 2000 – 2021	.05
Figure 12 :	incidence mensuelle de la rougeole - année 2021	.05
Figure 13 :	Répartition de l'incidence de la rougeole selon l'âge - année 2021	.05
Figure 14:	Evolution de l'incidence annuelle de la Rubéole années 2000 – 2021	.06
Figure 15 :	Incidence mensuelle de la Rubéole année 2021	.06
Figure 16:	Répartition de l'incidence de la Rubéole selon l'âge année 2021	.06
Figure 17:	Evolution de l'incidence annuelle de la coqueluche années 2000 – 2021	.07
Figure 18:	Répartition mensuelle des cas de coqueluche année 2021	.07
	Evolution du Tétanos Néonatal et non Néonatal année 2000 - 2021	
Figure 20 :	Evolution de l'incidence annuelle des méningites années 2000 – 2021	.09
Figure 21:	Incidence mensuelle des méningites à méningocoque année 2021	.09
Figure 22 :	Incidence mensuelle des autres méningites année 2021	.10
Figure 23 :	Répartition des zoonoses année 2021	.11
Figure 24:	Evolution de l'incidence annuelle de la brucellose années 2000 – 2021	.11
Figure 25 :	Incidence mensuelle de la brucellose année 2021	.11
Figure 26 :	Répartition de l'incidence de la brucellose selon l'âge - année 2021	.12
Figure 27:	Evolution de l'incidence annuelle de la leishmaniose cutanée années 2000 – 2021	.12
Figure 28 :	Incidence mensuelle de la leishmaniose cutanée année 2021	.12
Figure 29 :	Répartition de la leishmaniose cutanée selon l'âge - année 2021	.13
Figure 30 :	Evolution de l'incidence annuelle de la leishmaniose viscérale années 2000 - 2021	.13
Figure 31 :	Evolution du nombre de cas de rage humaine années 2000 - 2021	.14
Figure 32 :	Evolution de l'incidence annuelle de l'hépatite virale B année 2001 – 2021	.15
Figure 33 :	incidence mensuelle de l'hépatite virale B année 2021	.15
Figure 34:	évolution de l'incidence annuelle de l'hépatite virale C années 2001 – 2021	.16
Figure 35 :	Incidence mensuelle de l'hépatite virale C année 2021	.16
Figure 36 :	Incidence annuelle de la tuberculose années 2000 - 2021	.17
Figure 37 :	Répartition des TEP selon la localisation année 2021	.18
Figure 38 :	Classification des cas de paludisme année 2021	.19
Figure 39 :	Répartition des cas de paludisme importe selon l'espèce parasitaire année 2021	.19

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des cas de PFA selon les wilayas – 2021	08
Tableau 2 : Répartition des cas piqués et des décès par âge - Année 2021	21
Tableau 3 : Envenimation scorpionique Morbidité et mortalité en Algérie répartition par wilaya	
année 2021	23

INTRODUCTION

L'année 2021 se caractérise par :

- Une augmentation du taux d'incidence des MTH notamment les TIAC.
- Une baisse importante du taux d'incidence de la rougeole.
- La persistance de cas de coqueluche.
- Une augmentation du taux d'incidence des méningites.
- Une baisse importante du taux d'incidence des zoonoses notamment la brucellose et la leishmaniose cutanée.

LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

En 2021, Le taux d'incidence des maladies à transmission hydrique a augmenté, il est passé de 11,64 à 13,75 cas pour 100.000 habitants .Cette augmentation est liée à l'augmentation importante de l'incidence des TIAC.

Le taux d'incidence de la <u>fièvre typhoïde</u> a légèrement augmenté, passant de 0,05 en 2020 à 0,06 cas pour 100.000 habitants, soit 25 cas au total enregistrés en 2021.

Les wilayas les plus touchées sont Souk-Ahras et Béjaïa avec des taux d'incidence respectifs de 0,51 et de 0,29 cas pour 100.000 habitants (soit 3 cas dans chaque wilaya).

Figure 1:

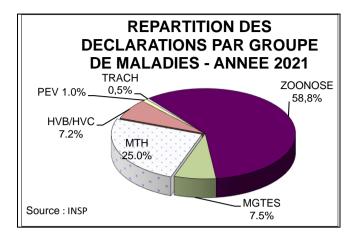
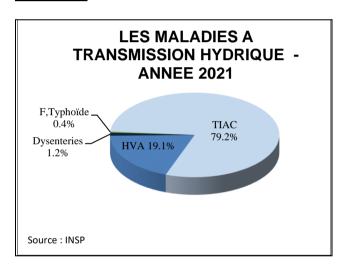


Figure 2:



On constate que les cas de fièvre typhoïde ont été déclarés durant les mois d'avril, octobre et novembre (un taux d'incidence de 0,01 cas pour 100.000 habitants pour chaque mois).

Aucune déclaration n'a été reçue durant les autres mois de l'année.

Les taux spécifiques à l'âge les plus élevés sont retrouvés chez :

- Les 60 ans et plus : 0,09 cas pour 100.000 habitants.
- Les 0-4 ans : 0,08 cas pour 100.000 habitants.
- Les 10-19 ans: 0,08 cas pour 100.000 habitants.
- Les 20-29 ans: 0,08 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence des <u>dysenteries</u> a diminué de plus de moitié; elle est passée de 0,37 à 0,17 cas pour 100.000 habitants.

Au cours de l'année 2021, Tindouf est la wilaya qui a enregistré l'incidence la plus élevée sur tout le territoire national. Le taux est de 5,16 cas pour 100.000 habitants. La wilaya n'a enregistré aucun cas en 2020.

La totalité de ces cas a été notifiée durant le mois de janvier dans la commune de Tindouf.

Aucun cas n'a été enregistré dans la wilaya d'Adrar alors qu'en 2020 l'incidence était de 9,00 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya d'El Oued a enregistré un doublement de son incidence qui est passée de 2,13 à 4,27 cas pour 100.000 habitants.

Tous les cas ont été enregistrés dans la commune d'EL Meghaier, soit un total de 41 cas.

Les autres wilayas qui ont enregistré des taux d'incidence élevés sont : Naâma (2,80) et El Tarf (1,90 cas /100.000 hbts).

Les taux spécifiques à l'âge les plus élevés sont observés chez les enfants et les adolescents :

- Les 0-4 ans : 0,36 cas pour 100.000 habitants.
- Les 10-19 ans: 0,27 cas pour 100.000 habitants.
- Les 5-9 ans : 0,23 cas pour 100.000 habitants.

Figure 3:

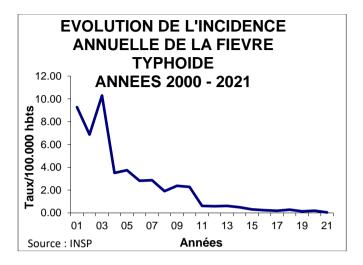


Figure 4:

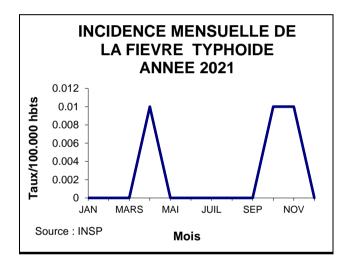
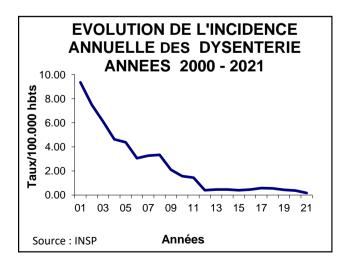


Figure 5:



On note une nette amélioration de la situation épidémiologique de l'*hépatite virale A*; le taux d'incidence a chuté de 4,23 en 2020 à 2,62 cas pour 100.000 habitants en 2021.

La période avec des incidences élevées a été enregistrée durant le premier trimestre avec des taux d'incidences de 0,36 en janvier et de 0,31 cas pour 100.000 habitants respectivement en février et en mars. Par la suite, on observe une chute progressive jusqu'au mois d'août, suivie d'une ré-augmentation à partir de septembre (0,16). Un autre pic d'incidence est observé durant le mois de novembre avec un taux de 0,19 cas pour 100.000 habitants.

Au cours de l'année 2021, la wilaya de Sétif a enregistré le taux d'incidence le plus élevé sur le territoire national avec 9,44 cas pour 100.000 habitants versus 8.80 en 2020.

Les deux communes les plus touchées sont El Eulma (29 cas) et Sétif (19 cas).

Une baisse importante du taux d'incidence est observée dans deux wilayas : à Guelma, où le taux est passé de 55,54 cas en 2020 à 9,22 cas pour 100.000 habitants en 2021 et, à Souk Ahras, où il est passé de 14,69 en 2020 à 1,87 cas pour 100.000 habitants en 2021.

La wilaya de Naâma a enregistré une diminution du taux d'incidence qui a chuté de 15,15 à 6,71 cas pour 100.000 habitants en 2021.

Les tranches d'âge les plus touchées sont :

- les 5-9 ans: 8,24 cas pour 100.000 habitants.
- les 10-19 ans : 6,69 cas pour 100.000 habitants.

Figure 6:

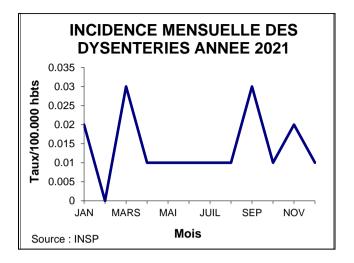


Figure 7:

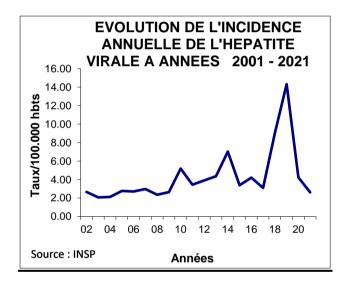
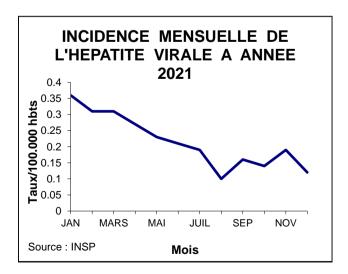


Figure 8:



Le taux d'incidence des <u>toxi-infections</u> <u>alimentaires collectives</u> a augmenté, passant de 6,99 à 10,90 cas pour 100.000 habitants.

L'évolution mensuelle des TIAC montre trois pics : le premier a été enregistré en mars avec un taux d'incidence de 1,09 ; le second et qui est le plus important, a été observé en mai avec 2,39 cas pour 100.000 habitants et le dernier, de moindre importance, a été notifié en septembre avec une incidence de 0,99 cas pour 100.000 habitant.

Le taux régional le plus élevé a été enregistré dans la wilaya de Ouargla avec 53,48 cas pour 100.000 habitants. Ce taux est en augmentation par rapport à celui enregistré en 2020 (33,38 cas pour 100.000 habitants).

La wilaya d'El Tarf a enregistré une augmentation importante du taux d'incidence, passant de 0,00 en 2020 à 48,53 cas pour 100.000 habitants en 2021.

Les communes les plus touchées sont principalement : Beni-Mehidi qui a enregistré 72,6 % de la totalité des cas de la wilaya et El-Kala (21,1 %).

La wilaya de Tébessa a enregistré également une augmentation du taux d'incidence, il est passé de 4,96 cas pour 100.000 habitants en 2020 à 52,66 cas pour 100.000 habitants en 2021, soit un taux 11 fois plus important.

Les communes touchées sont principalement : Ouenza qui a enregistré plus de la moitié des cas avec 51,2 % et Cheria (28,7 %).

Ce sont les adultes jeunes âgés entre 20 et 29 ans qui observent le taux spécifique à l'âge le plus élevé avec 29,99 cas pour 100.000 habitants, puis les 10-19 ans avec 17,57 cas pour 100.000 habitants.

Figure 9:

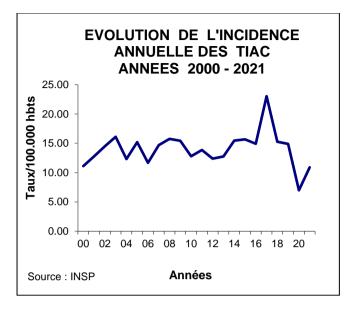
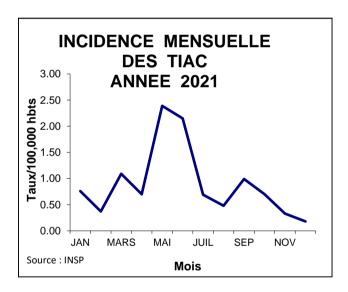


Figure 10:



LES MALADIES DU PEV

En 2021, le taux d'incidence de la <u>rougeole</u> a chuté par rapport à l'année 2020, il est passé de 1,06 à 0,52 cas pour 100.000 habitants.

La courbe qui représente les incidences mensuelles de l'année 2021 montre une courbe en dents de scie avec une tendance à la baisse. L'incidence la plus élevée est enregistrée en février avec une incidence de 0,11 cas pour 100.000 habitants et la plus basse en décembre avec une incidence de 0,02 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya d'Illizi a enregistré le taux d'incidence régional le plus élevé avec 26,35 cas pour 100.000 habitants; une légère diminution par rapport à l'année passée où le taux était de 28,55 cas pour 100.000 habitants.

Les cas se concentrent dans deux communes : Bordj Omar Driss qui a enregistré 53,8 % des cas et Illizi (46,2 %).

Une nette amélioration de l'incidence est enregistrée dans la wilaya de Tamanrasset; l'incidence a diminué de plus de moitié, passant de 16,36 cas pour 100.000 habitants à 6,46 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Tindouf a enregistré une augmentation importante du taux d'incidence de la rougeole, il est passé de 0,00 en 2020 à 10,32 en 2021.

Tous les cas ont été notifiés dans la commune de Tindouf, soit un total de 12 cas, principalement en juin (75 %) et en juillet (16,7 %).

Une augmentation a été également observée dans la wilaya d'Adrar, l'incidence est passée de 2,42 à 9,12 cas pour 100.000 habitants, soit 4 fois plus. Le pic a été détecté en février avec 4,73 cas pour 100.000 habitants. La commune d'Adrar est la plus touchée, elle a enregistré 44,4 % de la totalité des cas.

Les taux d'incidence spécifiques à l'âge les plus élevés sont :

- 2,48 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans.
- 0,87 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9

Figure 11:

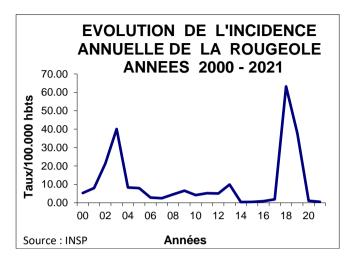


Figure 12:

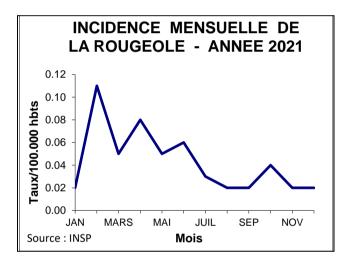
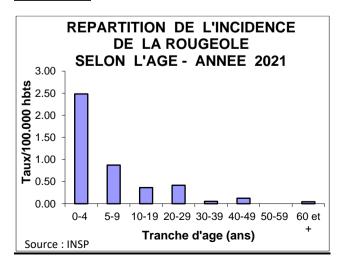


Figure 13:



La situation épidémiologique de la <u>rubéole</u> en 2021 est caractérisée par une amélioration. Nous avons enregistré une diminution du taux d'incidence qui est passé de 0,07 en 2020 à 0,03 cas pour 100.000 habitants, soit un total de 14 cas.

Le taux régional le plus élevé a été enregistré dans la wilaya de Ouargla avec une incidence de 0,50 cas pour 100.000 habitants. La wilaya n'a enregistré aucun cas en 2020. Tous les cas ont été notifiés dans la commune de N'Goussa en février, mars, juillet et août (1 cas pour chaque mois).

Les taux d'incidence spécifiques à l'âge les plus élevés sont de :

- 0,17 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans.
- 0,05 cas pour 100.000 habitants pour les 20-29 ans.

Figure 14:

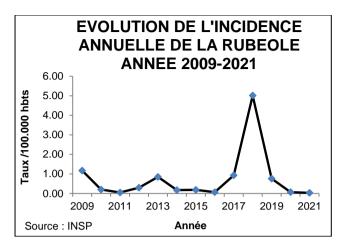


Figure 15:

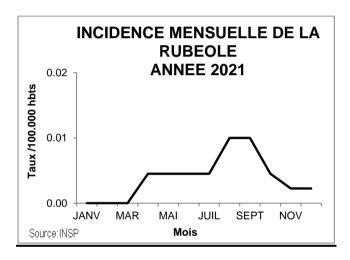
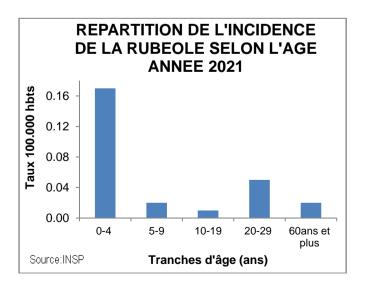


Figure 16:



Le nombre de cas de <u>coqueluche</u> a diminué, il est passé de 28 cas en 2020 à 13 cas en 2021, soit une incidence de 0,028 cas pour 100.000 habitants.

Selon la répartition mensuelle des cas de coqueluche, on note 03 pics : le premier en février correspondant à 04 cas et les deux autres en juin et septembre correspondant à 02 cas pour chaque mois.

06 wilayas ont enregistré des cas de coqueluche, ce sont : Alger (04 cas), Oran (03 cas), Biskra et Relizane (02 cas pour chaque wilaya), Adrar et Guelma (1 cas pour chaque wilaya).

La totalité des cas enregistrés sont des enfants âgés entre 0 et 4 ans avec un taux spécifique à l'âge de 0,26 cas pour 100.000 habitants.

Aucun cas de <u>tétanos néonatal</u> n'a été déclaré au cours de l'année 2021.

Aucun cas de <u>tétanos non néonatal</u> n'a été déclaré au cours de l'année 2021.

Figure 17:

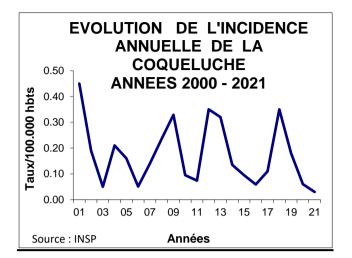


Figure 18:

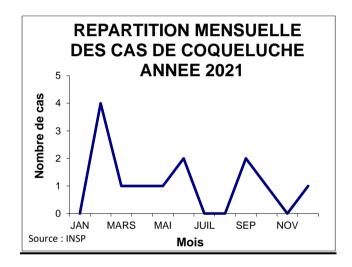
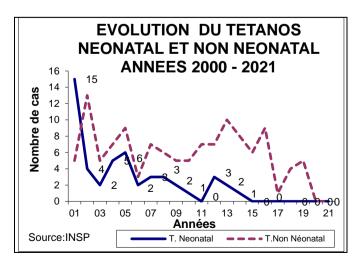


Figure 19:



Aucun cas de *poliomyélite* n'a été déclaré au cours de l'année 2021.

La baisse du nombre de cas et de décès par la Covid-19 au cours de l'année 2021 a permis aux médecins de reprendre leurs activités habituelles surtout pour la surveillance et la notification des maladies à déclaration obligatoire, entre autres la notification des cas de paralysie flasque aigue (PFA). Durant cette année on a enregistré un nombre total de cas de PFA de 354 dont un décès. Le nombre de cas attendus à l'échelle nationale et recommandé par l'OMS est de 290 cas. 64,6 % des wilayas ont dépassé le nombre de cas attendu et 14,6 % ont atteint le nombre de cas prévu. Les deux wilayas qui ont notifié le plus de cas de PFA, dépassant largement le nombre de cas attendus par l'OMS, sont : Sétif et Constantine.

Le sex-ratio est de 1,5 avec une prédominance masculine.

La tranche d'âge la plus notifiée durant cette année est celle des 1-5 ans avec une proportion de 41,5 % suivie des 5-10 ans avec une proportion de 31,1 %.

Le résultat biologique des deux prélèvements effectués pour les cas de PFA est revenu négatif pour tous les cas à l'exception de douze prélèvements qui sont revenus positifs à l'entérovirus non poliomyélitique (NPENT).

Concernant le diagnostic des cas de PFA, on note que 44,6 % sont des syndromes de Guillain Barré, 12,4 % des arthrites et 5,9 % sont des cas de PFA survenus suite à des traumatismes.

Pour le cas de PFA décédé, c'est un enfant âgé d'un an et quatre mois, originaire de M'Sila. Il a un statut vaccinal incomplet (une seule dose de vaccin antipoliomyélitique). Durant son hospitalisation, il a bénéficié de deux prélèvements de sang qui sont revenus négatifs. Le diagnostic n'a pas été posé.

<u>Tableau 1</u>: Répartition des cas de PFA selon les wilayas

Wilayas	Cas de PFA	Cas de PFA					
·	notifiés	attendus					
Adrar	6	5					
Chlef	9	8					
Laghouat	3	6					
O.E.Bouaghi	12	5					
Batna	7	10					
Bejaïa	8	5					
Biskra	11	8					
Béchar	4	2					
Blida	12	9					
Bouira	8	5					
Tamanrasset	3	2					
Tébessa	7	6					
Tlemcen	8	6					
Tiaret	16	7					
Tizi Ouzou	12	6					
Alger	9	21					
Djelfa	2	15					
Jijel	8	5					
Sétif	19	12					
Saïda	9	3					
Skikda	10	7					
Sidi Bel Abbés	10	5					
Annaba	5	4					
Guelma	4	4					
Constantine	16	7					
Médéa	11	6					
Mostaganem	6	6					
M'Sila	8	10					
Mascara	11	7					
Ouargla	1	6					
Oran	7	12					
El Bayadh	4	3					
Illizi	1	1					
B.B.Arreridj	9	5					
Boumerdes	14	6					
El Tarf	2	3					
Tindouf	4	1					
Tissemsilt	2	3					
El Oued	8	8					
Khenchela	4	4					
Souk Ahras	5	3					
Tipaza	10	4					
Mila	6	6					
Ain Defla	8	7					
Naama	4	3					
Ain Témouchent		3					
Ghardaïa	4	4					
Relizane	7	6					

LES MENINGITES

Le taux d'incidence des <u>méningites à</u> <u>méningocoque</u> est de 0,01 cas pour 100.000 habitants, soit 06 cas enregistrés au cours de l'année 2021.

Durant cette année, les wilayas qui ont notifié des cas sont : Guelma (3 cas), Chlef, Biskra et Mila (1 cas chacune). Les valeurs extrêmes des taux d'incidence régionaux varient entre 0,08 (Chlef) et 0,52 cas pour 100.000 habitants (Guelma).

Le taux d'incidence spécifique à l'âge le plus élevé a été observé chez les enfants âgés de 0 à 4 ans avec 0,08 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence des <u>autres méningites</u> a légèrement augmenté passant de 3,78 à 4,11 cas pour 100.000 habitants.

On note que les méningites à liquide clair représentent 65,7 % de l'ensemble des déclarations, tandis que les méningites purulentes ne représentent que 22,9 %.

11,1 % des cas, sont déclarés sans aucune précision du type de la méningite.

L'évolution de l'incidence mensuelle montre un pic épidémique en juillet correspondant à une incidence de 0,48 cas pour 100.000 habitants, puis une diminution progressive jusqu'au mois d'Octobre (0,33). En novembre on observe une ré-augmentation avec une incidence de 0,37 cas pour 100.000 habitants.

Figure 20:

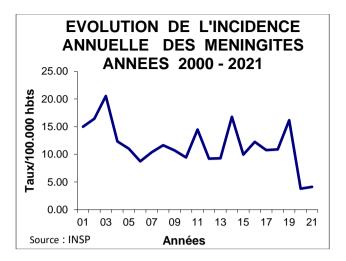
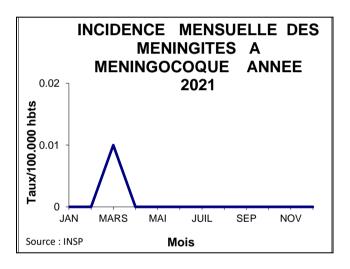


Figure 21:



La wilaya de Médéa a enregistré le taux d'incidence régional le plus élevé passant de 10,87 à 19,22 cas pour 100.000 habitants ; les communes touchées sont principalement : Médéa (25,6 %), Berrouaghia (21,5 %) et Ksar El Boukhari (14,5 %).

La wilaya de Bordj Bou Arréridj a enregistré une augmentation du taux d'incidence passant de 14,92 à 18,95 cas pour 100.000 habitants. 61,1 % des cas ont été notifiés par la commune de Bordj Bou Arreridj et 7,4 % par Ras El Oued.

A El Oued, on note une augmentation du taux d'incidence des méningites passant de 9,39 à 16,14 cas pour 100.000 habitants. Le pic a été détecté en octobre avec une incidence de 2,50 cas pour 100.000 habitants. La commune d'El Oued totalise 51,6 % de l'ensemble des cas.

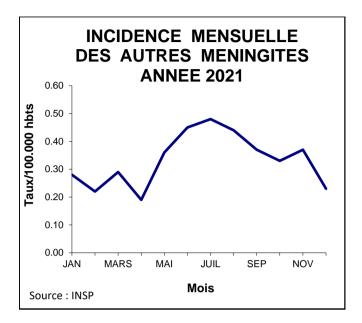
La wilaya de Tipaza a enregistré une augmentation du taux d'incidence passant de 6,31 à 15,94 cas pour 100.000 habitants.

Les deux communes les plus touchées sont : Koléa et Fouka avec 17,9 % des cas pour chaque commune.

Les taux spécifiques à l'âge les plus élevés sont observés chez les enfants âgés de moins de 10 ans :

- 26,86 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans.
- 4,62 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

Figure 22:



LES ZOONOSES

Au cours de l'année 2021, On note une baisse importante du taux d'incidence des zoonoses, cette diminution est directement liée à la baisse des deux maladies qui dominent le groupe : la brucellose (56,2 %) et la leishmaniose cutanée (42,4 %).

Le taux d'incidence de la <u>brucellose</u> a baissé, il est passé de 29,69 en 2020 à 18,19 cas pour 100.000 habitants en 2021.

L'évolution mensuelle de l'incidence montre une courbe ascendante en début d'année avec deux pics épidémiques enregistrés en avril avec une incidence de 2,48 cas pour 100.000 habitants, et en juin (2,82 cas pour 100.000 habitants).

La wilaya de M'Sila a enregistré le taux d'incidence régional le plus élevé avec 128,45 cas pour 100.000 habitants; ce taux est moins élevé que l'année passée où il était de 229,37 cas pour 100.000 habitants en 2020.

Les communes les plus touchées sont : Ain El Melh (62,6 %) et Bousaada (26,3 %).

La wilaya d'El Bayadh a enregistré un taux d'incidence de 121,55 cas pour 100.000 habitants. Les communes qui ont enregistré le plus de cas sont : EL Bayadh (29,8 %) et El Mehara (8,6 %).

La wilaya de Djelfa a enregistré une baisse importante de l'incidence de la brucellose; le taux est passé de 185,07 à 70,78 cas pour 100.000 habitants. Les communes qui ont enregistré la plus grande proportion de cas sont : Messaad (22,9 %), et Hassi Bahbah (18,3 %).

A Naâma, on note une baisse importante de l'incidence qui est passée de 180,07 à 63,76 cas pour 100.000 habitants. Les communes les plus touchées sont : Naâma (87,3 %) et Mécheria (9,2 %).

Figure 23:

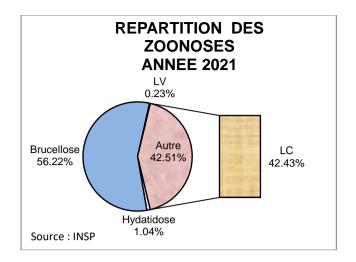


Figure 24:

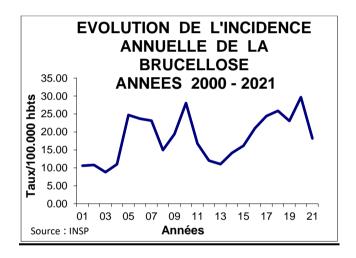
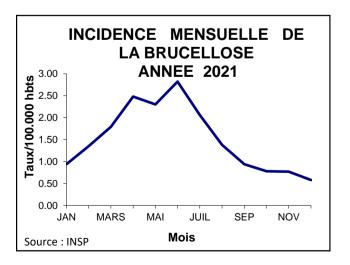


Figure 25:



La wilaya de Laghouat a enregistré également une baisse du taux d'incidence, il est passé de 152,42 en 2020 à 110,63 cas pour 100.000 habitants en 2021. L'incidence mensuelle la plus élevée a été enregistrée en juillet (18,29 cas pour 100.000 habitants). 31,6 % des cas ont été notifiés dans la commune de Laghouat et 16,1 % à Ksar El Hirane.

Les taux spécifiques à l'âge les plus élevés sont observés chez les adultes :

- 54,25 cas pour 100.000 habitants pour les 20-29 ans.
- 33,36 cas pour 100.000 habitants pour les 40-49 ans.
- 16,94 cas pour 100.000 habitants pour les 60 ans et plus.

Le taux d'incidence de la <u>leishmaniose cutanée</u> a baissé, il est passé de 24,23 à 13,73 cas pour 100.000 habitants.

L'évolution des incidences mensuelles est représentée par une courbe à allure incurvée. Les incidences les plus élevées sont enregistrées durant les mois d'hiver (2,89 en janvier – 1,95 en février - 2,30 en novembre) et les plus basses en période estivale, à savoir 0,24 et 0,22 cas pour 100.000 habitants respectivement en juillet et en août.

La wilaya qui a enregistré le taux régional le plus élevé est la wilaya de Naâma avec 128,36 cas pour 100.000 habitants. Ce taux a baissé par rapport à l'année passée où la wilaya a enregistré un taux de 195,51 cas pour 100.000 habitants en 2020.

La commune de Naâma totalise 61,9 % des cas.

Figure 26:

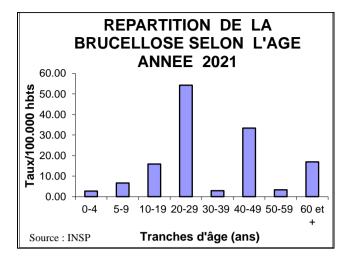


Figure 27:

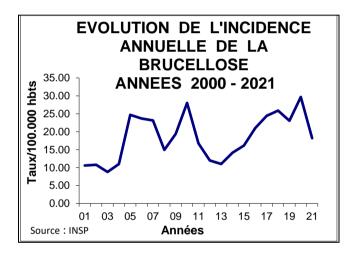
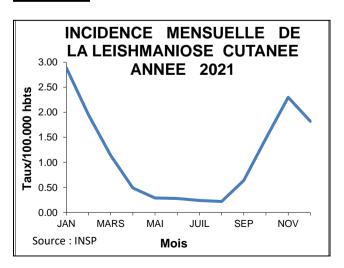


Figure 28:



A Biskra, le taux d'incidence a baissé, il est passé de 230,52 à 127,24 cas pour 100.000 habitants. L'incidence mensuelle la plus élevée a été enregistrée durant le mois de janvier avec 26,86 cas pour 100.000 habitants. La commune d'Ain Naga a notifié 14,6 % de la totalité des cas. Les autres communes les plus touchées sont : Biskra (12 %) et Djemorah (10,8 %).

A M'Sila, le taux d'incidence a légèrement augmenté, passant de 111,15 en 2020 à 113,74 cas pour 100.000 habitants en 2021. Le pic a été détecté en novembre avec une incidence de 33,18 cas pour 100.000 habitants. En 2021, les communes les plus touchées sont Boussaada (20,5 %), Ain El Melh (17,1 %) et M'Sila (7,9 %).

La wilaya de Tébessa a enregistré une baisse importante de l'incidence de la leishmaniose cutanée; le taux est passé de 249,61 à 86,37 cas pour 100.000 habitants. Le pic d'incidence a été notifié en janvier avec un taux de 28,83 cas pour 100.000 habitants. Les communes qui ont notifié le plus de cas sont Bir El Ater (60,7 %), Cheria (9,3 %) et Negrine (8,7 % des cas).

La wilaya d'El Bayadh a enregistré également une baisse importante du taux d'incidence, il est passé de 166,46 en 2020 à 58,72 cas pour 100.000 habitants en 2021.

Le pic a été détecté en janvier avec 16,46 cas pour 100.000 habitants. Plusieurs communes ont été touchées notamment Brézina (46,7 %), El-Bayadh (10,7 %) et El Abiodh-Sidi Chikh (9,8 %).

Les taux spécifiques à l'âge les plus élevés sont retrouvés chez les enfants et l'adulte jeune:

- 28,62 cas pour 100.000 habitants pour les 20-29 ans.
- 21,15 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.
- 19,82 cas pour 100.000 habitants pour les 10-19 ans.
- 19.15 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans.

Figure 29:

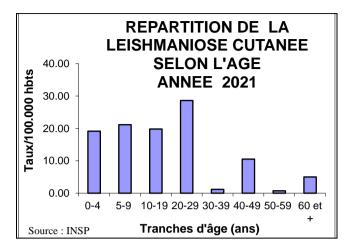
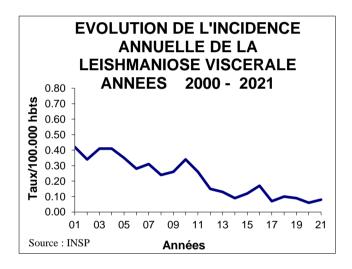


Figure 30:



Le taux d'incidence de la *leishmaniose viscérale* est de 0,08 cas pour 100.000 habitants, soit 34 cas qui ont été notifiés.

73,5 % des cas sont des enfants âgés de moins de 4 ans.

Au cours de l'année 2021, 11 cas de <u>rage</u> <u>humaine</u> ont été déclarés à l'INSP.

Les wilayas qui ont enregistré ces cas sont: Tlemcen, Tiaret, Sétif, Mascara, Oran, El Bayadh, Souk Ahras, Rélizane, Batna, Biskra et Mostaganem (01 cas pour chaque wilaya).

Les cas déclarés ont un âge qui oscille entre 3 et 72 ans

Le sexe masculin prédomine largement, 10 cas de sexe masculin versus 01 cas de sexe féminin.

Cette année, l'animal mordeur déclaré est le chien errant (72,7 %) et le chat dans 27,2 % des cas.

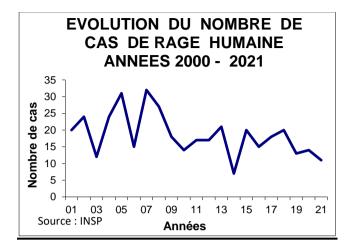
Le siège de la morsure le plus fréquemment retrouvé est la « tête » (visage, cuir chevelu, cou ...) avec 36,4 % des cas, suivi par la « main » dans 27,3 % des cas. Pour deux cas, le siège de la morsure n'a pas été précisé.

72,7 % des morsures ont été classées en catégorie III et 27,3 % des cas n'ont pas été classés.

63,6 % des cas ont consulté une structure de santé (07 cas). Parmi ces cas, 05 ont bénéficié d'une vaccination antirabique mais 03 seulement ont eu une vaccination complète. L'immunothérapie antirabique a été administrée pour 06 cas.

36,4 % des cas n'ont pas consulté de structure de santé juste après la morsure.

Figure 31:



AUTRES MALADIES

En 2021, on note une légère diminution du taux d'incidence de *L'hépatite virale B*, il est passé de 3,67 à 2,81 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya d'Illizi a enregistré le taux d'incidence régional le plus élevé avec 54,73 cas pour 100.000 habitants. Ce taux a légèrement baissé par rapport à 2020 (57,09). La plus grande partie des cas a été enregistrée par la commune d'Illizi (79,6 %) et d'In Amenas (11,1 %),

A Tamanrasset, on note une nette amélioration de la situation épidémiologique. En 2020, l'incidence était de 110,25 cas pour 100.000 habitants; cette année aucun cas n'a été enregistré.

A Béchar, on note une légère baisse du taux d'incidence, il est passé de 38,49 pour 100.000 habitants en 2020 à 35,38 cas pour 100.000 habitants en 2021 correspondant respectivement à 138 et 129 cas. La majorité des cas ont été notifiés par les communes de Béchar (53,5 %) et Abadla (17,1 %).

Le taux d'incidence spécifique à l'âge le plus élevé est observé chez les adultes jeunes âgés entre 20 et 29 ans avec 12,20 cas pour 100.000 habitants.

Figure 32:

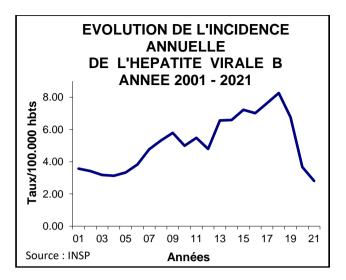
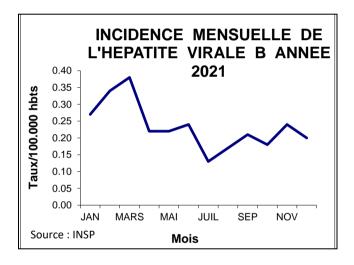


Figure 33:



Le taux d'incidence de l'*hépatite virale C* est passé de 1,07 à 1,17 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Tindouf a déclaré la survenus de cas d'hépatite C, alors qu'aucun cas n'a été déclaré en 2020. L'incidence pour cette année est de 7,74 cas pour 100.000 habitants. Les communes touchées sont Tindouf (96,8 %) et Oum El asel (3,2 %).

La wilaya de Tiaret a enregistré une augmentation importante du taux d'incidence qui est passé de 0,55 à 6,89 cas pour 100.000 habitants. La commune de Tiaret totalise 57,9 % des cas.

A Souk Ahras, le taux d'incidence a légèrement augmenté passant de 5,01 à 6,12 cas pour 100.000 habitants en 2020.

Les taux spécifiques à l'âge les plus élevés sont :

- 60 ans et plus : 181 cas pour 100.000 habitants.
- 40-49 ans: 162 cas pour 100.000 habitants.
- 20-29 ans: 114 cas pour 100.000 habitants.

Figure 34:

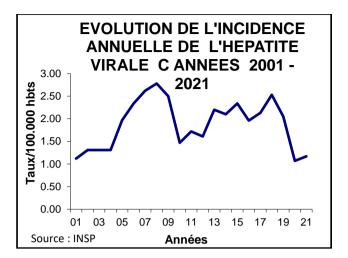
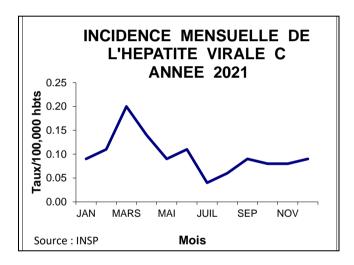


Figure 35:



LA TUBERCULOSE

Le taux d'incidence de la tuberculose toutes formes confondues a augmenté cette année ; il est passé de 36,74 en 2020 à 40,74 cas pour 100.000 habitants.

Le nombre total de cas de tuberculose enregistré est de 18331 cas pour l'année 2021.

Ces cas sont classés en:

Tuberculose pulmonaire : 5243 cas
 Tuberculose extra-pulmonaire : 12877 cas
 Double localisation, pulmonaire et extra-pulmonaire : 160 cas
 Tuberculose sans précision : 51 cas.

Les wilayas qui ont enregistré des incidences élevées sont par ordre décroissant :

Médéa : 130,52 cas/100.000 hbts
Ain Defla : 104,73 cas/100.000 hbts
Saida : 71,04 cas/100.000 hbts
Setif : 62,62 cas/100.000 hbts
Annaba : 62,12 cas/100.000 hbts
Oran : 61,07 cas/100.000 hbts
Blida : 54,61 cas/100.000 hbts

- Bordj Bou Arreridj: 52,77 cas/ 100.000 hbts

Relizane : 51,90 cas/100.000 hbts
 Mostaganem : 48,93 cas/100.000 hbts
 Mascara : 47,24 cas/100.000 hbts

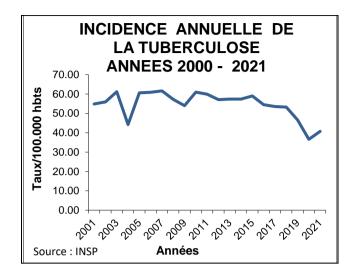
La tuberculose pulmonaire

Le taux d'incidence de la tuberculose pulmonaire est de 12,01 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence de la tuberculose pulmonaire à microscopie positive est de 9,09 cas pour 100.000 habitants, ce qui représente 80,0 % de l'ensemble des tuberculoses pulmonaires.

Les wilayas qui ont enregistré des incidences élevées cette année sont :

Figure 36:



Oran : 25,90 cas/100.000 hbts : 22,09 cas/100.000 hbts Saida Ain Temouchent: 21,89 cas/100.000 hbts Mostaganem : 21.09 cas/100.000 hbts Annaba : 21.03 cas/100.000 hbts Relizane : 19,28 cas/100.000 hbts Mascara : 19.13 cas/100.000 hbts : 18.39 cas /100.000 hbts El Tarf : 18,06 cas/100.000 hbts Ain Defla

La tuberculose pulmonaire est une maladie rare chez l'enfant, elle ne représente que 2,35 % de l'ensemble des cas.

Un pic d'incidence est observé chez les sujets âgés entre 25 et 34 ans, il est de 18,50 cas pour 100.000 habitants.

Le sex-ratio est de 1,43, toujours en faveur du sexe masculin.

La tuberculose extra pulmonaire

Le nombre de cas de tuberculose extra pulmonaire est de 12877, soit un taux d'incidence de 28,62 cas pour 100.000 habitants.

Selon la localisation, ce sont les adénites tuberculeuses qui dominent avec 63 % des tuberculoses extra pulmonaires, suivies de loin par les pleurésies avec 11 % des cas.

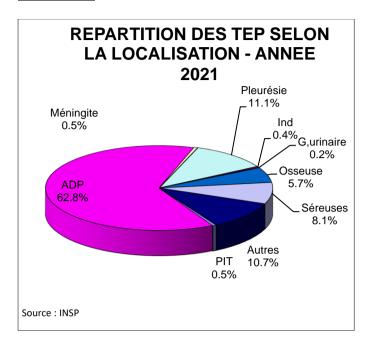
C'est la wilaya de Médéa qui a enregistré le taux régional le plus élevé sur le territoire national avec une incidence de 116 cas pour 100.000 habitants, suivie par Ain Defla (86,37) et Sétif (53,61).

On note que 12 % des cas sont des enfants âgés de moins de 15 ans qui ont contracté une tuberculose extra-pulmonaire.

Pour les 05-14 ans, le taux d'incidence est de 15,15 cas pour 100.000 habitants. Au delà de cette tranche d'âge, les taux d'incidences oscillent entre 28 et 33 ; le taux le plus élevé est de 33,39 cas pour 100.000 habitants enregistré chez les 25-34 ans.

Le sex-ratio est en faveur du sexe féminin avec 1,87.

Figure 37:



LE PALUDISME

Au cours de l'année 2021, le centre de référence du paludisme de l'INSP a enregistré 1164 cas de paludisme. Tous les cas déclarés ont été classés comme paludisme importé.

Les espèces plasmodiales retrouvées sont :

Plasmodium falciparum
Plasmodium vivax
Plasmodium malariae
Plasmodium ovale
: 614 cas
: 521 cas
: 23 cas
: 02 cas

- Infection mixte (*P.faciparum* et *P. vivax*) : 04 cas.

La répartition des cas par wilayas montre que 73,4 % des cas ont été notifiés par la wilaya de Tamanrasset et 6,2 % par Adrar.

Les wilayas qui ont notifié des cas sont :

Tamanrasset : 982 cas
Adrar : 72 cas
Illizi : 47 cas
Ghardaïa : 40 cas
Ouargla : 20 cas
Bordj Bou Arreridj : 02 cas
Constantine : 01 cas

Paludisme importé

1164 cas de paludisme ont été classés « importés », ce qui représente la totalité des cas.

L'origine de l'infection est principalement liée aux pays Subsahariens : le Niger avec 52,6 % et le Mali avec 46,6 %.

La nationalité est algérienne dans 56,2 % des cas. On retrouve également d'autres nationalités de pays du continent africain notamment Malienne dans 22,3 % des cas, Nigérienne (20,7 %), Soudanaise (0,3 %)...etc.

Le sexe prédominant est le sexe masculin (79 %) par rapport au sexe féminin (21 %).

La tranche d'âge la plus touchée est 15 ans et plus (82,22% des cas).

Figure 38:

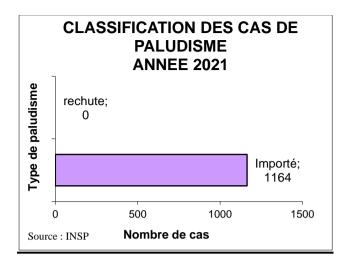
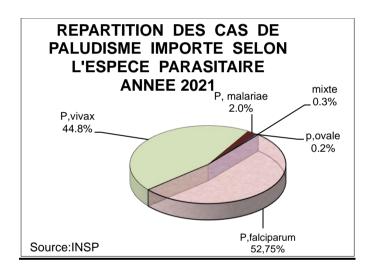


Figure 39:



Aucun cas de décès de paludisme n'a été enregistré.

ENVENIMATION SCORPIONIQUE

La situation épidémiologique en 2021 se caractérise par une baisse du nombre de cas de personnes piquées par les scorpions avec 44 463 cas; accompagnée d'une baisse de la mortalité (variation de-20% par rapport à l'année 2020). Cette baisse de la mortalité s'observe au cours des trois dernières années.

Le nombre de cas de décès a diminué, passant de 30 en 2020 à 24 décès (une variation de - 20%).

L'incidence nationale est de 98 pour 100.000 habitants versus 102 pour 100.000 habitants en 2020 et la létalité nationale est de 0,05% versus 0,07%. Les variations (en %) respectives sont de -3,64 % et -18,99 %.

On note une prédominance des piqûres de scorpion chez le sexe masculin (59,93%).

La fréquence des piqûres augmente avec l'âge et la tranche d'âge 15-49 ans est la plus touchée avec 57.53 % des cas.

Pour cette année, le nombre de décès des enfants de moins de 15 ans a augmenté. Il est passé de 73,68% en 2020 à 79 % en 2021.

La létalité par tranche d'âge n'a pas changé cette année. La plus élevée est retrouvée chez les enfants âgés de 1 à 4 ans avec 0,34 % des cas.

Les piqûres de scorpions surviennent tout au long de l'année, mais 70,20 % d'entre elles sont observées entre le mois de juin et septembre.

51,05 % des piqûres ont lieu à l'intérieur des habitations. La répartition selon les tranches horaires montre que les piqûres de scorpion surviennent entre 18 et 00 heures dans 34,04 % des cas et entre 6 et 12 heures dans 26,41% des cas.

Selon le siège anatomique, Le membre inférieur est plus touché que le membre supérieur (46,02% versus 44,71%).

Répartition des cas de piqûres par wilaya

Le nombre de cas de piqûres varie d'une wilaya à une autre, il va de 10 cas à Constantine à 6012 cas à Adrar. (tab.2)

Quatre wilayas déclarent plus de 3000 cas : Adrar (6012 cas), Biskra (4855 cas), El Oued (4772 cas) et M'Sila (3714 cas). Elles regroupent à elles seules prés de la moitié de la totalité des accidents soit 43,52%.

17 wilayas ont une incidence supérieure au taux national.

Les wilayas dont l'incidence est la plus élevée sont: Adrar (1002 cas pour 100.000 habitants), El Bayadh (679 cas pour 100.000 habitants), Tamanrasset (605 cas pour 100.000 habitants) et Ghardaïa (562 cas pour 100.000 habitants).

Les incidences les plus basses sont observées à Constantine (1 cas pour 100.000 habitants), Jijel (2 cas pour 100.000 habitants) et Oran (3 cas pour 100.000 habitants).

Répartition des cas de piqûres selon la région géographique

La répartition de la fréquence des accidents scorpioniques suit la tendance habituelle : 7,03 % dans le Tell, 47,08% dans les Hauts plateaux et 45,89% dans le Sud. Il en est de même pour les taux d'incidence ; en allant du nord au sud, ils sont respectivement de 13 cas pour 100.000 habitants, 130 cas pour 100.000 et 449 cas pour 100.000.

Toutes les wilayas du Sud ont un taux d'incidence supérieur au taux national, sauf la wilaya de Tindouf qui a une incidence de 93 pour 100.000 habitants.

Dans les Hauts plateaux, 8 wilayas ont une incidence supérieure à l'incidence nationale et c'est la wilaya d'El Bayadh qui détient l'incidence la plus élevée avec 679 cas pour 100.000 habitants.

Dans le tell, toutes les wilayas ont un taux d'incidence inférieur au taux national, sauf Médéa où le taux est de 144 cas pour 100.000 habitants.

Répartition des cas de piqûres selon la région sanitaire

Les deux régions sanitaires du sud regroupent

65,05% des accidents survenus cette année. La région sanitaire du Sud-est regroupe le plus grand nombre de cas piqués avec 40,60 %.

L'incidence régionale la plus élevée est retrouvée dans la région sanitaire sud-ouest (596 cas pour 100.000 habitants). Elle est suivie par la région sud-est (401 cas pour 100.000 habitants).

16,56% des cas piqués ont eu lieu dans la région Est, 11,98% dans la région Centre et 6,41% dans la région Ouest.

Deux wilaya de la région centre ont une incidence supérieure à l'incidence nationale (Médéa et Djelfa).

Dans la région Est, c'est M'Sila qui a l'incidence la plus élevée (265 cas pour 100.000 habitants) suivie de Tébessa (108 cas pour 100.000 habitants).

Répartition des décès selon la wilaya

11 wilayas du pays ont déclaré des décès par piqûre de scorpion.

Le plus grand nombre de décès a été enregistré dans la wilaya d'El Bayadh et de Biskra avec 4 décès chacune. On note cette année la notification d'un décès à BéjaÏa et d'un décès à Oran.

Les taux de létalité les plus élevés sont observés à Oran (1,85 %) suivi de Bejaia (0,58%) et Tamanrasset (0,19%).

Le taux de létalité le plus faible est retrouvé dans la wilaya Ghardaïa (0,04%).

Toutes les wilayas ont des taux létalités supérieures au taux national à l'exception de la wilaya de Ghardaïa.

Répartition des décès selon la région géographique

62,50 % des décès ont lieu dans la région des hauts plateaux, 29,17% dans la région du sud et 8,33% au Tell.

Le taux de létalité le plus élevé est observé dans les hauts plateaux (0,07%). La létalité la plus élevée est retrouvée dans la Wilaya d'El Bayadh (0,16%) et la plus basse à Djelfa (0,07%).

Le taux de létalité dans le Tell est de 0,06%. Cette Région regroupe les deux wilayas dont les taux sont les plus élevés.

La létalité dans le sud est de 0,03%. La létalité la plus élevée est retrouvée à Tamanrasset (0,19%) et la plus basse à Ghardaïa (0,04%).

Répartition des décès selon la région sanitaire

45,83% des décès ont eu lieu dans la région sanitaire sud-est avec une létalité de 0,06%. Les wilayas dont la létalité est la plus élevée sont Tamanrasset (0,19%) suivie d'Ouargla (0,16%).

La région Est concentre 20,83% des décès et une létalité annuelle de 0,07%.

16,67% des décès sont survenus dans la région Sud-ouest, avec une létalité de 0,04%. Elle regroupe le plus grand nombre de décès dans une seule wilaya qui est celle d'El Bayadh (4 décès).

La région centre a enregistrée 12,5% des décès et une létalité de 0,06%.

Le plus faible taux de décès est retrouvé dans la région ouest avec 4,17% et une létalité de 0,04%.

Tableau 2 : Répartition des cas piqués et des décès par âge - Année 2021

Groupes d'âge	Cas piqués	%	Décès	%	Létalité (%)		
< 1 an	393	0,88	1	4,17	0,25		
1 - 4 ans	2336	5,25	8	33,33	0,34		
5 - 14 ans	7887	17,74	10	41,67	0,13		
15 - 49 ans	25581	57,53	3	12,50	0,01		
≥ 50 ans	8266	18,59	2	8,33	0,02		
Total	44463	100	24	100	0,05		

LE SIDA

Au cours de l'année 2021, le laboratoire de référence du VIH/SIDA de l'Institut Pasteur, a notifié 74 nouveaux cas de <u>SIDA</u>. La répartition géographique de ces cas montre que c'est la région Centre (32 cas) qui a notifié le plus grand nombre de cas et notamment la wilaya d'Alger (13 cas):

Région Ouest : 26 cas ;
Région Centre : 32 cas ;
Région Est : 10 cas ;
Région Sud : 2 cas

- Nationalité étrangère : 04 cas.

Le mode de contamination a été précisé que dans 63,5 % des cas et comme pour les années précédentes, ce sont les rapports hétérosexuels qui sont le plus incriminés (36 cas).

Les autres modes de contamination sont rarement rapportés :

Rapports homo –bisexuels : 09 casInjection IV de drogues : 01 cas.

48,7 % des cas sont âgés entre 25 et 49 ans et le sex-ratio cette année est en faveur du sexe masculin avec 1,85.

Le nombre de cas de <u>séropositifs au VIH</u> a diminué passant de 473 cas en 2020 à 449 cas en 2021.

L'analyse selon la répartition géographique montre un nombre plus élevé au niveau de la région Centre (182 cas), suivie par la région Ouest (96 cas), la région Est (75 cas), la région Sud (80 cas) et enfin 16 cas sont de nationalité étrangère.

Le mode de contamination n'a pas été précisé dans 61,9 % des cas à savoir 278 cas.

Les différents modes de contamination retrouvés sont :

Rapports hétérosexuels
Rapports homo et bisexuels
Injection IV de drogues
Sang et produits dérivés
Transmission mère-enfant
Autre mode de contamination
139 cas
14 cas
3 cas
4 cas
2 cas

On constate que le sexe féminin (34,3 % des cas) est moins touché que le sexe masculin (65,7 % des cas), le sex-ratio est de 1,92.

Les cas sont dépistés à tous les âges avec un pic chez l'adulte jeune âgé entre 25 et 29 ans (20,7 % des cas) [3].

BIBLIOGRAPHIE

[1]: Rapport du service santé-environnement - INSP.

[2]: Rapport du service de paludisme et des maladies parasitaires – INSP.

[3] : Rapport du laboratoire national de référence du sida – Institut Pasteur d'Algérie.

Tableau 3 : Envenimation scorpionique en Algérie Morbidité et mortalité par wilaya - Année 2021

Wilaya	Piqués 2021	Décès 2021	Incidence 2021	Variation en % de l'incidence 2020-2021	Létalité 2021	Variation en % de létalité 2020-2021
ADRAR	6012		1002	-6,71		-100,00
CHLEF	92		7	5,82		
LAGHOUAT	1752		218	-15,19		-100,00
OUM EL BOUAGHI	242		29	22,11		
BATNA	1278	1	87	25,39	0,08	-60,99
BEJAIA	171	1	16	19,39	0,58	
BISKRA	4855	4	464	-5,01	0,08	1,81
BECHAR	1083		294	-31,52		
BLIDA	0		0			
BOUIRA	253		30	3,07		
TAMANRASSET	1613	3	605	-7,32	0,19	-48,05
TEBESSA	937	1	108	5,83	0,11	-7,79
TLEMCEN	270		23	9,66		
TIARET	1361		122	25,19		-100,00
TIZI OUZOU	46		4	53,11		
ALGER	0		0			
DJELFA	2897	2	162	-0,78	0,07	
JIJEL	13		2	-46,64		
SETIF	509		27	41,96		
SAIDA	159		36	-29,81		
SKIKDA	145		13	3,80		
SIDI BEL ABBES	81		10	-2,02		
ANNABA	31		4			
GUELMA	42		7	33,26		
CONSTANTINE	10		1	-38,82		
MEDEA	1287		144	18,35		
MOSTAGANEM	173		18	-20,97		
M'SILA	3714	3	265	28,23	0,08	126,90
MASCARA	54		5	60,14		
OUARGLA	1894	3	233	-18,13	0,16	-11,42
ORAN	54	1	3	338,24	1,85	
EL BAYADH	2516	4	679	12,45	0,16	-15,02
ILLIZI	340		337	-34,01		-100,00
BORDJ BOU ARRERI	462		58	-9,05		
BOUMERDES	59		5	119,87		
EL TARF	81		15	-4,48		
TINDOUF	112		93	-34,00		
TISSEMSILT	485		134	22,13		400.00
EL OUED	4772		490	-26,54		-100,00
KHENCHELA	215		42	-50,74		
SOUK AHRAS	126		21	88,90		
TIPAZA	112		14	24.00		
MILA	21		2	-31,29		
AIN DEFLA	39		4	100,87		400.00
NAAMA	1144		313	10,32		-100,00
AIN TEMOUCHENT	88	4	19 562	1,66	0.04	
GHARDAIA	2827	1	562	-11,33	0,04	
RELIZANE	36	0.4	4	-48,74	0.05	40.00
TOTAL	44 463	24	98	-3,64	0,05	-18,99

Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya Année 2021

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	cool	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	0	0	1	79	8	0	1	0	0	6	54	0	16	0	0	4	0	1	0	592144
CHLEF	0	0	48	5	6	0	0	0	0	9	0	1	28	7	0	12	0	0	6	1307069
LAGHOUAT	0	0	0	3	0	0	0	0	0	3	0	0	7	1	1	283	0	0	871	787313
OUM EL BOUAGHI	0	0	23	25	30	0	0	0	0	12	0	0	13	2	0	1	0	0	211	839296
BATNA	0	0	40	15	14	0	0	0	0	7	1	0	22	12	0	35	0	0	104	1453842
BEJAIA	3	0	40	15	3	0	0	0	0	8	0	0	59	2	3	1	0	0	12	1052510
BISKRA	0	0	28	96	22	0	2	0	0	11	3	1	48	5	1	1317	0	62	603	1035061
BECHAR	0	4	10	129	12	0	0	0	0	4	0	0	7	0	0	139	0	0	68	364656
BLIDA	0	0	7	3	0	0	0	0	0	12	0	0	42	0	0	0	0	0	14	1479684
BOUIRA	0	0	63	9	3	0	0	0	0	8	0	0	52	2	0	1	0	0	105	842874
TAMANRASSET	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	17	0	0	0	0	1	0	0	0	263034
TEBESSA	0	0	38	25	44	0	0	0	0	7	0	0	15	5	0	743	0	0	933	860298
TLEMCEN	1	0	8	10	6	0	0	0	0	8	1	0	19	1	0	1	0	0	41	1181484
TIARET	1	1	45	31	76	0	0	0	0	16	1	0	37	15	0	48	0	0	231	1103240
TIZI OUZOU	0	0	2	0	0	0	0	0	0	12	0	0	5	0	0	0	0	0	3	1221114
ALGER	4	0	0	0	0	0	4	0	0	9	0	0	41	0	0	0	0	0	18	3890828
DJELFA	0	0	3	3	1	0	0	0	0	2	1	0	15	0	0	200	0	0	1246	1760395
JIJEL	2	1	50	9	7	0	0	0	0	8	16	0	57	0	1	4	0	0	8	777779
SETIF	3	1	177	45	14	0	0	0	0	19	3	0	168	10	7	18	0	0	162	1874653
SAIDA	0	0	17	10	12	0	0	0	0	9	1	0	26	10	1	41	0	0	118	439191
SKIKDA	0	0	64	40	11	0	0	0	0	10	5	0	73	1	1	22	0	0	6	1140056
SIDI BEL ABBES	0	0	19	7	13	0	0	0	0	10	0	0	42	0	0	8	0	0	134	773848
ANNABA	1	0	4	14	8	0	0	0	0	5	8	0	65	8	0	0	0	0	6	727594
GUELMA	0	0	55	30	18	0	1	0	0	4	0	3	8	1	0	2	0	0	26	596776
CONSTANTINE	1	0	27	18	11	0	0	0	0	16	2	0	27	1	1	9	0	0	22	1210457
MEDEA	0	0	26	18	3	0	0	0	0	11	1	0	172	17	1	216	0	0	89	894859
MOSTAGANEM	0	0	13	8	3	0	0	0	0	6	1	0	3	3	0	0	0	0	4	962659
M'SILA	0	0	4	42	33	0	0	0	0	8	8	0	22	4	0	1577	0	0	1781	1386488
MASCARA	0	0	35	24	22	0	0	0	0	11	0	0	28	0	0	1	0	0	3	1013934
OUARGLA	1	0	23	109	0	0	0	0	0	1	19	0	123	0	1	139	0	31	22	802147
ORAN	0	0	45	43	35	0	3	0	0	7	24	0	22	0	1	1	0	0	11	1961702
EL BAYADH	0	0	5	5	2	0	0	0	0	4	9	0	10	0	0	214	0	0	443	364457
ILLIZI	0	1	0	54	4	0	0	0	0	1	26	0	1	0	1	3	0	1	1	98673
BORDJ BOU ARRERIDJ	1	0	25	47	2	0	0	0	0	9	0	0	149	7	5	33	0	0	62	786426
BOUMERDES	0	0	11	2	1	0	0	0	0	14	1	0	7	0	0	0	0	0	0	1130605
EL TARF	1	10	3	5	5	0	0	0	0	2	0	0	13	1	0	2	0	0	45	527538
TINDOUF	0	6	2	14	9	0	0	0	0	4	12	0	5	0	1	8	0	0	2	116318
TISSEMSILT	0	0	5	4	6	0	0	0	0	2	1	0	14	14	5	3	0	0	12	360990
EL OUED	0	41	28	122	3	0	0	0	0	8	3	0	155	0	0	287	0	23	122	960368
KHENCHELA	0	0	0	1	0	0	0	0	0	4	0	0	2	1	0	58	0	0	133	511494
SOUK AHRAS	3	0	11	19	36	0	0	0	0	5	0	0	9	12	2	1	0	0	49	588244
TIPAZA	0	0	6	5	2	0	0	0	0	10	0	0	123	1	0	7	0	0	0	771685
MILA	2	2	89	5	2	0	0	0	0	6	6	1	42	0	0	7	0	0	15	965837
AIN DEFLA	0	0	23	3	2	0	0	0	0	8	0	0	7	3	0	8	0	0	7	991125
NAAMA	0	10	24	22	10	0	0	0	0	4	1	0	1	1	0	459	2	0	228	357577
AIN TEMOUCHENT	1	0	1	15	9	0	0	0	0	0	1	0	15	0	1	1	0	0	52	465972
GHARDAIA	0	0	16	43	1	0	0	0	0	4	6	0	19	2	0	263	0	0	156	497889
RELIZANE	0	0	20	35	17	0	2	0	0	7	0	0	44	2	0	0	0	0	1	907817
TOTAL ALGERIE	25	77	1184	1266	526	0	13	0	0	354	232	6	1878	151	34	6178	2	118	8186	45000000
*																				

Population estimée à partir du recensement 2008 et des données actualisées par l'ONS - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakri, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.18.75

Directeur de la Publication : Pr. N. SMAIL - Rédaction : Drs A.BOUGHOUFALAH, D. HANNOUN, W.ABAD& K. MEZIANI - Lecture : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - Graphisme : Dr R.ASSARI — Contrôle de la BD : N. BOURGOUB & S. MECELLEM - Saisie de l'Information : Mmes A.CHEKKAR, N. IOUALALEN, N. OULKADI & Mr D. YAMNAIENE- Secrétariat : Mme Z. LARDJENE